

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°132

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Il faut savoir terminer une négociation
- La danse des Sioux de la FED
- L'euro maintient ses positions
- Moins de mille milliards de dollars

Si vous étiez absent cette semaine...

- Danemark quand un modèle a le blues
- Reprise, la France y croit
- Etats-Unis, il faut avancer pour ne pas tomber !

Le Coin de la Conjoncture

- La confiance vient d'en bas...
- Et si c'était grâce à de la fin de la rigueur budgétaire
- Les failles du modèle indien
- Mirage ou pas, le QE enrichira les Etats

Le Coin des Tendances

- Il ne suffit pas d'avoir une application pour devenir riche
- La vie privée face au Big Data ou quand la théorie du village est de retour...
- Le tourisme est-il l'avenir de la France ?

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 19 juin 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 815	-1,76 %	4 272
Dow Jones	18 014	+ 0,64 %	17 823
Nasdaq	5 117	+1,30 %	4 777
Dax Allemand	11 040	-1,40 %	9 805
Footsie	6 710	-1,10 %	6 566
Stoxx 50	3 324	-0,78 %	3 146
Nikkei	20 174	-1,14 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	1,2380 %	1,3270 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,756 %	0,847 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	2,274 %	2,377 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 19 juin 17 H 30)	1,1341	+ 0,71 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (vendredi 19 juin)	1 198	+1,60 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 19 juin)	62,70	-3,06 %	57,54

Il faut savoir terminer une négociation...

Le CAC 40 continue de tirer la jambe en enregistrant sa 4^{ème} semaine consécutive de recul. Le dossier grec est dans la tête des investisseurs qui ont, de plus gardé, un œil sur l'évolution de la pensée de la FED. Depuis le 1^{er} janvier, le CAC a gagné

12,7% mais la perte atteint 4,33 % sur 3 mois. Toutes les places européennes ont légèrement reculé cette semaine à la différence de Wall Street qui a enregistré une petite progression.

La Grèce « on the edge »

Le psychodrame grec se poursuit avec ses hauts et ses bas. L'Europe, avec sa multitude d'Etats, ses joutes florentines a sans nul doute inventé la diplomatie. Les acteurs se plaisent à être des funambules au-dessus d'un gouffre sans fond. Une nouvelle réunion de l'Eurogroupe est prévue le 22 juin avant le sommet européen des chefs d'Etat et de Gouvernement, huit jours seulement avant l'arrivée à échéance d'une tranche de prêts de 1,6 milliard d'euros accordé par le FMI sur un total de 35 milliards. Les 20 juillet et 20 août, la Grèce devra également rembourser un total de 6,7 milliards d'euros à la BCE.

Après les propos très durs de Christine Lagarde et ceux de plusieurs responsables européens appelant les dirigeants grecs à la raison, la BCE a néanmoins décidé, vendredi 19 juin, de relever pour la deuxième fois le plafond de l'aide d'urgence (ELA) qu'elle accorde aux banques grecques. La BCE a voulu surtout éviter un mouvement de panique en Grèce avec des retraits massifs de la part des particuliers. La BCE n'a répondu qu'à moitié aux attentes grecques en consentant de relever le plafond que de 1,8 milliard d'euros sur les 3 demandés.

La danse des Sioux de la FED

Janet Yellen a balisé le chemin qui conduit inexorablement à la hausse des taux. Le teasing s'effectue jusqu'à maintenant avec beaucoup de doigté. Le communiqué de la Fed a indiqué que le rythme de relèvement des taux serait lent au départ avec un processus en plusieurs étapes en fonction de la publication des prochaines données économiques influentes. Ce scénario a plutôt rassuré les investisseurs.

L'euro maintient ses positions

Lors de ces trois derniers mois, l'euro s'est apprécié de 4,7 %. Il est, sur ces trente derniers jours, relativement stable évoluant entre 1,08 et 1,14 dollar. La monnaie commune ne pâtit pas trop des soubresauts grecs et profite de la reprise économique tout comme de la décision de la FED de reporter à plus tard le relèvement des taux.

Moins de 1000 milliards de dollars pour l'OPEP

Pour la première fois depuis 2010, en raison de la baisse du cours du brut, la valeur des exportations des pays membres de l'OPEP est passée en-dessous de 1000 milliards de dollars. Cette barre ne devrait pas être refranchie avant 2016.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Danemark, quand un modèle a le blues

L'argent ne fait pas le bonheur. Le Danemark célèbre pour sa qualité de vie, sa flexi-sécurité est confronté à une période de doutes. Le changement de majorité avec la montée en puissance du parti populiste en est un de signes. Le gouvernement social-démocrate danois n'a pas été, en effet, reconduit à l'occasion des élections législatives du 18 juin. La coalition sortante avait pourtant plutôt un bon bilan économique mais il n'a pas suffi.

En 2014, l'économie danoise a enregistré un taux de croissance supérieur à la moyenne de la zone euro, 1,1 % contre 0,9 %. Pour cette année, il pourrait atteindre 1,9 %. Le taux de chômage s'élève à 6,3 % quand il était de 7,6 % en 2011. Du fait d'une démographie atone, le pays souffre d'une carence en main-d'œuvre qualifiée obligeant un recours important à l'immigration. Cette question de l'immigration est au cœur du débat public depuis des années.

Les comptes publics sont excédentaires de 1,2 % du PIB et la dette est stable depuis trois ans à 45 % du PIB. Le Danemark se caractérise par le niveau record de ses dépenses publiques (57,2 % du PIB en 2014) et de ses prélèvements obligatoires (49,1 % du PIB). Du fait d'une bonne spécialisation, le pays dégage un excédent commercial de 7 % du PIB comparable à celui de l'Allemagne. Ces dernières années, le Danemark a été comme son voisin allemand lourdement touché par la grande récession de 2009 avec un recul de son PIB de 5,8 %. Le pays a peiné à retrouver son niveau d'avant crise du fait d'une stagnation qui a duré de 2011 à 2013.

Le Danemark fait souvent figure de modèle au sein de l'Union européenne avec sa fameuse flexi-sécurité. Le PIB par habitant, un des plus élevés du Monde, est supérieur à 61 000 dollars contre 44 000 dollars pour la France. Entré dans l'Union européenne en 1973, ce pays est membre de l'Union économique et monétaire mais n'a pas institué l'euro du fait de son rejet par référendum en 2000. Néanmoins, le Danemark applique une politique de change quasi fixe avec la monnaie commune. Ce choix était dicté par l'importance des échanges avec ses voisins proches et en premier lieu avec l'Allemagne.

Le Danemark dépend de ses échanges extérieurs. Les exportations qui représentent 55 % du PIB sont réalisées à 66 % au sein de l'Union européenne. Le ralentissement de la zone euro a été vivement ressenti. Les entreprises tentent de gagner des parts de marché au sein des pays émergents.

Par ailleurs, le Danemark doit faire face à deux problèmes qui pourraient remettre en cause son modèle de croissance. Premièrement, de manière plus amplifiée qu'en Allemagne ou qu'en France, l'investissement des entreprises a fortement reculé. Il était, en 2014, à son niveau le plus bas depuis 20 ans. Deuxièmement, la consommation des ménages est handicapée par leur niveau élevé d'endettement, plus de 270 % du PIB.

Reprise, la France y croit

L'INSEE dans ses prévisions du mois de juin a fait preuve d'un réel optimisme en prévoyant une belle progression de la croissance et une amélioration du marché de l'emploi au cours du deuxième trimestre.

Le taux de croissance pourrait atteindre 1,2 % en 2015 soit une multiplication par six du taux de croissance par rapport à 2014. Après une hausse de 0,6 % au premier trimestre, l'INSEE prévoit une progression de 0,3 % au deuxième et au troisième, puis de 0,4 % au quatrième trimestre. L'emploi augmenterait de 114 000 en 2015 effaçant presque la dégradation de 2014. Le taux de chômage se stabiliserait ainsi à 10,4 % de la population active en fin d'année. Une baisse est envisageable avant la fin 2015 si la population active connaissait une plus faible augmentation que prévue.

L'INSEE n'ignore pas que plusieurs facteurs pourraient ruiner ce beau scénario : la stagnation des achats des entreprises, le report des investissements et la dégradation de la situation internationale.

En 2015, l'INSEE considère que le pouvoir d'achat du revenu des ménages continuerait d'accélérer s'accroissant de 1,9 % (après +1,1 % en 2014 et -0,1 % en 2013), ce qui constituerait sa plus forte hausse depuis 2007. La fin des grandes hausses fiscales commencerait à se faire ressentir. Par ailleurs, les épargnants enregistreraient une augmentation plus rapide de leurs revenus. Grâce à cette amélioration du pouvoir d'achat, la consommation des ménages resterait relativement soutenue d'ici fin 2015.

Les Etats-Unis, il faut avancer pour ne pas tomber

La FED, c'était prévisible, n'a pas modifié ses taux. Les résultats mi-figue, mi-raisin de ces derniers jours n'ont pu que conforter la FED dans sa décision de ne pas se précipiter. La Banque centrale a décidé de revoir ses prévisions de croissance pour 2015 à la baisse, 1,8-2 % contre 2,3-2,7 % précédemment. De ce fait, elle considère que le taux de chômage baissera moins que prévu. Il devrait se situer entre 5,2 et 5,3 % en fin d'année contre 5,5 % au mois de mai. En ce qui concerne l'inflation, son retour dans la zone cible des 2 % est attendu pour la fin d'année.

Les annonces de la FED sont en phase avec les derniers résultats publiés ces derniers jours. Au mois de mai, la production industrielle a diminué de 0,2 % aux Etats-Unis après une contraction de 0,5 % en avril. Une hausse de 0,3 % était pourtant attendue. Les mises en chantier étaient en diminution toujours en avril ; en revanche, les permis de construire sont en hausse pour le mois de mai. Rien de catastrophique mais rien de phénoménal pour le moment, tels sont les enseignements des deux premiers mois du deuxième trimestre.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La confiance vient d'en bas

La reprise économique en zone euro ne sera effective que si les différents acteurs économiques retrouvent un bon niveau de confiance. Même si des progrès ont été enregistrés, la confiance reste bien en-deçà de sa moyenne de longue période au sein de plusieurs Etats de la zone euro. Après avoir progressé à la fin de l'année 2014 et au début de l'année 2015, les indicateurs de confiance sont sur un plateau.

Au niveau de la consommation, la confiance des ménages est repassée au-dessus de son niveau de longue période en Allemagne mais aussi en Espagne. En revanche, la France et l'Italie restent à la traîne.

Cette amélioration de la confiance ne modifie pour le moment qu'à la marge les comportements des ménages. Leur taux d'épargne ne recule qu'en Espagne ; les crédits aux ménages s'améliorent en Allemagne et en Italie mais faiblement ; les permis de construire se redressent en Allemagne et très faiblement en Italie. Il faut sans nul doute plusieurs mois afin que les comportements évoluent d'autant plus que la phase de stagnation ou de récession a été longue.

Quels sont les facteurs pouvant jouer en faveur de la confiance des ménages ? Il apparaît clairement que l'évolution du chômage est un facteur déterminant. L'amélioration du niveau de confiance en Espagne est concomitante avec la baisse du chômage. La hausse des salaires réels ne peut, seule, générer de la confiance au regard des résultats de la France. Ce facteur doit s'accompagner de création d'emploi et d'une réelle augmentation du pouvoir d'achat.

En ce qui concerne les entreprises, la confiance s'améliore dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne, en Espagne ou en Italie. La France est en retard par rapport à ses partenaires même s'il y a un frémissement. La reprise de l'investissement est, en règle générale, concomitante avec le retour de la confiance. Il sera possible de vérifier cette causalité en France étant donné que l'INSEE annonce une augmentation de la formation de capital fixe des entreprises pour les prochains mois. Les crédits aux entreprises progressent uniquement en France, ce qui n'est donc pas synonyme d'une reprise de l'investissement.

Echaudés par trois longues années de crise et par la brièveté du rebond de 2010, les entreprises et les ménages demeurent encore prudents au niveau de leur comportement économique. Néanmoins, la reprise du crédit dans plusieurs pays, notamment en Europe du Sud, semblerait que les agents économiques croient en la reprise. La progression de la consommation commence à inciter le secteur du commerce à investir. Les grandes enseignes et les réseaux franchisés ont engagé des programmes d'investissement pour réagir à la concurrence d'Internet.

Et si tout simplement, tout venait de la fin de la rigueur budgétaire

Dans l'alignement des planètes, il y en a une qui est moins souvent citée que les autres, il s'agit de l'allègement de la contrainte budgétaire. En effet, au niveau européen, l'effort de rigueur budgétaire se relâche un peu même si le processus de redressement des finances publiques se poursuit.

Selon Eurostat, le solde des administrations publiques de l'Union monétaire est passé de 2,9 à 2,4 % du PIB de 2013 à 2014. L'amélioration devrait se poursuivre tant en 2015 qu'en 2016 avec des déficits publics qui seraient respectivement de 2,0 % et de 1,7 %. Si la croissance se maintient, les déficits pourraient même être moindres. Mais au-delà de cette diminution, il faut noter que l'effort réel de réduction est en forte diminution par rapport à la période 2012/2013. Il avait atteint près de 1 % du PIB quand actuellement il se situe entre 0,4 et 0,5 % du PIB.

De 2010 à 2013, les politiques budgétaires ont été fortement restrictives. L'amélioration structurelle du solde primaire a dépassé 1 point de PIB par an en moyenne, soit 3,2 points sur la période.

Si en 2011, 15 Etats de la zone euro étaient soumis à une procédure pour déficit excessif, il n'en reste plus que sept aujourd'hui. Figurent parmi ses sept, la Grèce évidemment, le Portugal, la Slovénie, Chypre, l'Espagne. Dans ce groupe de mauvais élèves, il y a également la France qui est la seule, pour l'instant, à s'être vu accorder un délai jusqu'en 2017, en échange d'un engagement à réaliser des réformes.

La reprise économique française repose en grande partie sur ce moindre effort de rigueur budgétaire. La mise en place du pacte de responsabilité et la montée en puissance du CICE en réduisant la pression fiscale et sociale contribuent également à amoindrir la contrainte budgétaire.

Les failles du modèle indien

L'Inde pourrait dépasser la Chine en 2015 pour le taux de croissance. Mais, il faut se méfier des prévisions surtout quand il s'agit de l'Inde. Le pays doit toujours faire face à de nombreux problèmes qui minent son économie même si son potentiel est jugé important par de nombreux experts.

Le premier problème, et pas le moindre, est lié à la faiblesse structurelle de l'investissement. En effet, le taux d'investissement est bien inférieur à celui de la Chine. En 2014, le taux d'investissement indien était évalué à 28,8 % du PIB quand celui de la Chine dépassait 47 % (sources Banque Mondiale).

La Chine bénéficie d'un fort taux d'épargne sur lequel s'appuie l'effort d'investissement. Le taux d'épargne chinois est de 51 % du PIB quand il n'est que de 30 % en Inde.

Par ailleurs, le taux d'investissement, en Inde, tend à décroître depuis 2011. Le poids des investissements d'origine publique est assez faible, autour de 4 % du PIB. En outre, il y a une coutume indienne qui est préjudiciable à l'économie ; c'est la remise en cause des programmes d'investissement par les entreprises. Le montant des projets interrompus atteignait fin 2014 l'équivalent de 6,9 % du PIB dont 80 % de projets privés. 16 % des projets d'investissement ne sont jamais achevés. Les interruptions sont très fréquentes dans les secteurs minier, énergétique et manufacturier. Les raisons évoquées pour ces suspensions sont la réglementation et les problèmes économiques et financiers.

L'Inde souffre de problème de gestion administrative. Elle est, en la matière, très mal classée par les organisations internationales. La diminution des contraintes réglementaires fait partie des objectifs du gouvernement de N. Modi

Cause et conséquence du sous-investissement, l'Inde souffre de la mauvaise qualité de ses infrastructures. Selon la Banque Mondiale, au niveau des infrastructures, le pays est classé au 90^{ème} rang sur 144. Cette faiblesse réduirait le taux de croissance annuel de près de 2 points.

Le gouvernement a décidé dans le cadre de son douzième plan de développement qui court de 2012 à 2017 de réaliser l'équivalent de 1000 milliards de dollars de dépenses. Le problème, c'est qu'il compte sur le secteur privé pour financer à hauteur de 50% ce programme. Or, depuis 2011 les entreprises du secteur privé ont réduit de plus de 81 % leurs investissements en infrastructures, en raison de leurs propres difficultés financières.

Depuis 2007, de nombreuses entreprises doivent faire face à la dégradation de leur situation financière. En cinq ans, la dette des entreprises indiennes en roupies a augmenté de 116% (+65 % en dollars), pour atteindre 58,4 % du PIB. Cette hausse de la dette des entreprises s'accompagne, depuis 2012, d'une baisse de leurs profits.

Toujours afin de faciliter l'activité économique, le gouvernement entend modifier la loi sur l'acquisition des terres car un des problèmes fondamentaux est, en Inde, le manque de terrains pour construire des usines ou réaliser des infrastructures.

Les rigidités du marché du travail constituent un autre handicap pour l'Inde qui ne tire pas avantage de sa démographie dynamique. L'inadéquation entre offre et demande de travail est très marquée. Le marché du travail, en raison de la réglementation est bien souvent plus rigide en Inde que dans les pays occidentaux. Il y a également un problème de qualification qui génère de véritables goulots d'étranglement dans de nombreux secteurs. 64 % des jeunes qui entreront sur le marché du travail d'ici 2022 n'auront reçu aucune formation adéquate pendant leur scolarité.

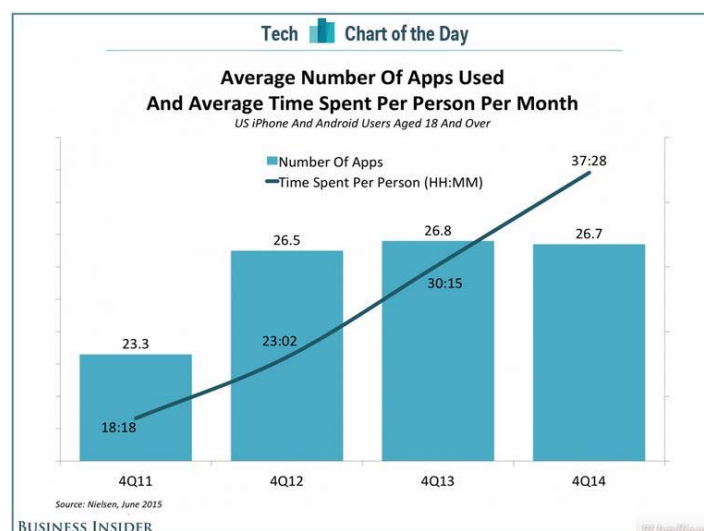
Mirage ou pas, le QE enrichira les Etats

Avec le programme d'achats des titres publics par les banques centrales de la zone euro, les Etats font une double bonne affaire. Ils ont la certitude de placer leurs titres assez facilement et à bon prix. En outre, ces titres rachetés aux banques centrales rapporteront à ces dernières de l'argent sous forme de versement d'intérêts et de remboursement du capital. Les banques centrales devraient donc dégager des bénéfices qui seront reversés aux Etats sous forme de dividendes. Indirectement, les Etats se remboursent leurs dettes. Néanmoins, compte tenu des taux d'intérêt, les Banques centrales ne font pas obligatoirement une affaire.

LE COIN DES TENDANCES

Il ne suffit pas d'avoir une application pour être riche

L'équipement en smartphones et en tablettes a fortement progressé ces dernières années. Il devrait se vendre, en France, 27 millions de ces appareils en 2015. Selon le baromètre du Marketing Mobile MMAF. Le temps passé sur ces écrans augmente assez fortement, 20% en un an selon la source Nielsen. Aujourd'hui, près de 1 500 000 applications mobiles sont disponibles aussi bien pour iPhone que pour Android. En revanche, l'utilisation régulière des applications mobiles plafonne. Chaque détenteur de smartphone ou de tablette n'utilise, en moyenne, que 27 applications par mois (Nielsen). Le taux d'abandon d'applications mobiles reste élevé ; uniquement 24 % des applications téléchargées continuent à être utilisées au bout de 3 mois et moins de 4 % après 12 mois selon plusieurs études. Pour rencontrer le succès, les applications doivent offrir du service et/ou avoir un volet collaboratif/participatif. Elles doivent être faciles à manier, sur le modèle des jeux vidéo. Le coût de développement est assez élevé avec une obligation d'opérer de fréquentes mises à jour pour tenir des évolutions techniques d'Android ou de l'IOS d'Apple. L'appli est un bon produit avant tout pour les développeurs informatiques...



Source : Business Insider

La vie privée face au Big Data ou quand la théorie du village est de retour...

Les frontières entre vie privée et vie publique s'estompent avec le développement des réseaux, avec la récupération de données de plus en plus fines sur nos comportements, nos déplacements, nos passions, nos achats, nos comptes... Nos vies privées n'ont plus de secrets pour Google, Facebook et bien d'autres collecteurs de données plus ou moins visibles. Une telle intrusion, dans les années 70, auraient entraîné des campagnes de protestation et des demandes d'interdiction de ce type de pratiques.

Aujourd'hui, des inquiétudes se font jour mais sans entraîner une réelle et franche hostilité. Ce changement d'approche s'inscrit dans le cadre d'une remise en cause d'un modèle né au cours du 19^{ème} siècle, celui de la bourgeoisie qui a imposé le découplage de l'intime, ce qui relève de la vie familiale, de la personne de la vie en société qui se doit d'être codifier et réguler. La possession de la résidence principale, l'organisation du logement avec des chambres autonomes constituent les symboles de ce modèle. Il tranchait avec celui qui avait prévalu jusqu'au 18^{ème} siècle. Jusqu'alors, le logis des paysans était constitué d'une pièce commune empêchant toute intimité. Au sommet de l'échelle sociale, le Roi s'il pouvait bénéficier de quelques lieux secrets, se devait de vivre avec sa cour du réveil au coucher... Dans les châteaux de la Noblesse, l'enfillement des salons sans couloir permettait à tout un chacun de savoir ce que faisaient les autres. Au sein des villages, il y avait peu de secrets, la vie était collective par nature. Ce n'est qu'avec l'urbanisation, le délitement des relations sociales traditionnelles, la réalisation de logements indépendants, l'enclosure des propriétés que le rapport aux autres s'est profondément modifié. Internet, le Big Data ne nous font pas revenir en arrière mais créent une véritable rupture. Les jeunes ne s'offusquent pas de confier leurs émotions, leurs sentiments, leurs photos... sur les réseaux sociaux. Ils ne sont pas scandalisés qu'ils soient géolocalisés, que leurs habitudes soient épiés. Cela fait partie du jeu. Les chaînes et les sites d'information en direct jouent également un rôle dans la chute des tabous. Tout est communicable. La notion de transparence s'impose dans les affaires publiques, aux entreprises mais aussi de plus en plus aux individus.

Evidemment, le passage d'un système à un autre ne se fait pas sans interrogations ou craintes. Microsoft a mené une étude dans une dizaine de pays sur les réactions des consommateurs face à cette mutation des comportements. Elle démontre parfaitement que nous sommes au milieu du gué. Ainsi, 54 % des consommateurs interrogés s'attendent à ce que les marques les considèrent vraiment comme des personnes qui ont leur préférence et adaptent une démarche personnalisée. Elles acceptent afin d'atteindre cet objectif le recueil de données personnelles. Mais dans le même temps, elles sont 55 % à critiquer la collecte de données de recherche, d'achats et de navigation sans leur permission. Néanmoins, 79 % se déclarent prêtes à dévoiler leur historique de recherches. En revanche 19 % sont opposés à ce que leurs achats soient rendus publics. 75 % des sondés ne sont pas opposés à dévoiler leur âge, 73 % à préciser leur sexe et 70 % sont prêtes à révéler des histoires personnelles les concernant. Les taux les plus élevés sont, sans surprise, atteints chez les digital nativ. Il faut souligner qu'une très large majorité des sondés souhaiteraient être rémunérés pour les données qu'ils fournissent aux entreprises.

Le tourisme est-il l'avenir de la France ?

La saison touristique a commencé depuis quelques semaines et atteindra son zénith entre le 14 juillet et le 15 août. La France, premier pays d'accueil de touristes étrangers disposant d'atouts naturels de premier ordre tire-t-elle profit de cette activité en particulier en ce qui concerne l'emploi ?

Il convient de distinguer les activités locales en relation directe avec l'accueil des touristes de celles liées à la logistique. En France métropolitaine, 1,3 million de personnes travaillent dans le secteur touristique, un million correspondant à de l'emploi local et 300 000 à de l'emploi support (logistique). Le tourisme concerne de nombreuses activités : hôtellerie avec 400 millions de nuitées par an, la restauration, le transport, les loisirs... Par les transferts de population, le tourisme génère également de l'activité commerciale.

L'Ile-de-France est la grande bénéficiaire de la manne touristique en ayant un tiers des emplois liés à cette activité. Suivent les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur qui représentent chacune 10 % des emplois. Au niveau national, le tourisme représente 4 % des emplois. Ce taux est de 7 % en Ile-de-France et de 11 % en Corse.

Les emplois liés aux activités touristiques de logistique sont concentrés sur Paris. Sur les 325 000 emplois touristiques non liés au tourisme local, plus du tiers sont en Ile-de-France (133 000). En Rhône-Alpes, ce type d'emplois ne concerne que 28 000 personnes et en PACA, 24 000. Si l'emploi touristique en Corse est très important (12 000 emplois), en revanche, les emplois de conception, de logistique sont bien plus faibles (2000).

L'emploi touristique est avant tout urbain

Les espaces urbains situés hors du littoral concentrent 54 % de l'emploi local touristique. Cette domination de l'urbain est lié au poids du tourisme d'affaire. Par ailleurs, Paris et sa région avec 13 des vingt sites les plus visités en France captent une grande partie des emplois. Il s'agit d'emplois avant tout salariés avec une exigence forte au niveau des compétences (hôtellerie de luxe, parcs d'attraction, musées..).

Le littoral représente 10 % des emplois en France mais 20 % des emplois liés au tourisme local. Ce taux monte à 25 % au moins d'août. 80 % de cet emploi sont concentrés sur les espaces méditerranéen et atlantique. La Corse représente 5 % des emplois mais leur part dans l'emploi total est double par rapport à celui enregistré dans les autres zones littorales.

Les stations de ski concentrent 7 % de l'emploi touristique total. Il s'agit avant tout d'emplois non-salariés du fait de la nature des fonctions (enseignement, hôtellerie) et d'emplois saisonniers.

L'image de marque de l'emploi touristique est assez mauvaise d'où des problèmes récurrents pour les professionnels du secteur à trouver du personnel compétent. Ils sont de plus en plus nombreux à recourir à du personnel détaché en provenance de l'Europe de l'Est tant pour couvrir leurs besoins que pour réduire leurs coûts. Les emplois proposés sont, en règle générale, mal rémunérés même s'ils contribuent dans certaines régions française à améliorer grandement le niveau de vie d'une part non négligeable de la population.

L'activité touristique génère des frustrations au niveau local. Les écarts de revenus entre touristes et locaux entraînent un malaise social et des comportements répréhensibles. Ce phénomène a été constaté sur l'île Maurice qui depuis quelques années, tend à réduire le poids de l'activité touristique en développant les activités liées à la finances ou à l'assurance. Il y a par ailleurs, la nécessité d'élever en gamme les activités touristiques afin de proposer des emplois plus valorisants et pouvoir attirer des jeunes.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 22 juin

En **Allemagne**, il faudra suivre **le rapport mensuel de la Bundesbank**.

Aux **Etats-Unis**, sera **publié l'indice de l'activité nationale de la FED** de Chicago du mois de mai. Seront également communiquées les ventes de maison existantes pour le mois de mai. Une hausse est attendue. Elle pourrait être de près de 5 %.

Pour la **zone euro**, sera **connu l'indice de confiance des consommateurs** du mois de juin.

Mardi 23 juin

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier**.

En **Chine**, sera publié **l'indice PMI manufacturier** de juin. Il devrait être en légère hausse mais toujours en-dessous de 50 qui marque la frontière de la reprise économique.

En **France**, il faudra suivre **le climat des affaires** (indice INSEE) ainsi que les **indices PMI manufacturier, composite et services PMI** du mois de juin. Le climat des affaires devrait poursuivre son processus d'amélioration. Le PMI service devrait s'afficher en baisse quand le PMI manufacturier devrait être en hausse.

Toujours en **France**, l'autorité de régulation des activités financières, **l'ACPR**, **tiendra une conférence sur les nouvelles réglementations bancaires et sur Solvency II**.

En **Allemagne**, ainsi que pour la zone euro, seront également rendus publics les **indices PMI**. Les indices PMI seraient stables en Allemagne par rapport au mois précédent. **Pour la zone euro, les indices PMI** devraient être relativement stables.

Aux Etats-Unis, seront communiqués **les commandes de biens durables** de mai, **les ventes de maisons neuves** de mai et **l'indice manufacturier de la FED** de Richmond de juin. **Les commandes de biens durables** hors transports devraient être en hausse de 0,4 %.

L'indice PMI manufacturier américain devrait être en légère hausse.

Mercredi 24 juin

En **Allemagne**, sera publié **l'indice IFO** du climat des affaires du mois de juin. Il devrait être en légère diminution.

En **France**, sera rendu public **le résultat définitif** du 1^{er} trimestre. Le taux de croissance sera confirmé à 0,6 %. Seront également publiés **les résultats du chômage du mois** de mai.

Aux **Etats-Unis**, sera communiqué **le résultat définitif du PIB** du premier trimestre. Le recul aurait atteint 0,2 %.

Jeudi 25 juin

A **Bruxelles**, se tiendra, ainsi que vendredi **le Conseil européen**.

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice GfK du moral des ménages de juillet**. Il devrait être stable par rapport au mois de juin.

En **France**, la **Fédération Française des Sociétés d'Assurance** présentera les **résultats 2014 de l'assurance**.

Aux **Etats-Unis**, seront connues **les dépenses personnelles du mois de mai**. Une hausse de 0,6 % est attendue. **Les revenus des ménages** seront également connus pour le mois de mai. Une augmentation de 0,4 % est envisagée.

L'indice PMI des services de Markit des Etats-Unis pour le mois de juin sera publié tout comme **le PMI composite**. Ils devraient être en légère hausse. Sera également connu **l'indice de l'activité manufacturière de la FED du Kansas**.

Vendredi 26 juin

Au **Japon**, il faudra suivre **les prix à la consommation** de mai et ceux de Tokyo du mois de juin. En avril, l'inflation, hors produits frais, ne s'élevait qu'à 0,3 %. Elle a probablement diminué en mai à 0,1 %.

Toujours au **Japon**, seront communiquées **les enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages** du mois de mai. La consommation a dû progresser de 3 % soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'inflation. Il faudra également suivre **la publication du rapport sur l'emploi** de mai. Il devrait souligner que des tensions sur les salaires se manifestent en relation avec un taux de chômage de 3,3 %.

En **France**, sera attendu **le résultat des dépenses de consommation des ménages** de mai. Sera présentée également **l'enquête de conjoncture des ménages**. **Les constructions de logements** du mois de mai seront rendues publiques.

Standard and Poors présentera **sa revue sur la note de la France**.

En **Espagne**, sera publié **l'indice des prix de juin**.

En **Allemagne**, sera également connu l'indice des prix de juin.

En **Italie**, sera **publié l'indice de confiance des consommateurs** ainsi que celui des entreprises. Ce dernier serait en légère hausse quand le premier serait en baisse.

Aux **Etats-Unis**, sera publié **l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan**. Il devrait se situer à 94,5 points.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC